



Communiqué de presse

En présence de la secrétaire d'État à la ville, mobilisation de l'Etat pour l'égalité des territoires en Pays de la Loire

Madame Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la ville s'est rendue à Nantes le 4 octobre. Elle était accompagnée de monsieur Jean-Michel Thornary, commissaire général à l'égalité des territoires (CGET).

Elle a assisté au comité de l'administration régionale (CAR) autour du préfet de région en présence des préfets de département, du recteur d'académie, des directeurs régionaux de l'État, de la directrice générale de l'agence régionale de santé ainsi que du directeur régional de l'INSEE.

La mobilisation pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi que la déclinaison régionale des priorités décidées par les comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC), ont été analysés.

La mobilisation pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville

La politique de la ville rassemble les actions des pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires.

En Pays de la Loire, 142 633 habitants sont concernés au sein de 46 quartiers. Parmi eux, 15 quartiers bénéficieront du financement de l'agence nationale de rénovation urbaine sur les logements, les équipements et les aménagements publics sur une enveloppe nationale de 5 milliards d'euros, et 9 projets régionaux bénéficient de 30 millions d'euros.

La politique de la ville est mise en œuvre par des contrats de ville portés par les intercommunalités et co-construits avec les habitants autour de trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement économique et emploi. 11 contrats de ville sont signés dans la région. Leur déploiement est en cours et mobilise des crédits de droit commun et des crédits spécifiques de la ville (6,2 millions d'euros à l'échelle régionale). Les actions sont décidées en concertation avec les habitants ce qui s'est traduit par la création de conseils citoyens dans chaque quartier prioritaire. 23 conseils citoyens sont aujourd'hui en fonctionnement dans la région.

Les comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté

« Quand on croit à la République, on ne peut pas accepter cette réalité : celle de l'inégalité des possibles entre deux enfants, selon la famille et l'endroit où il est né. (...) La France s'affaiblit quand elle accepte les discriminations, quand elle succombe à l'entre-soi », a déclaré Manuel Valls, Premier ministre, en ouvrant le 3^{ème} comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, à Vaulx-en-Velin, dans la métropole lyonnaise, le 13 avril dernier.

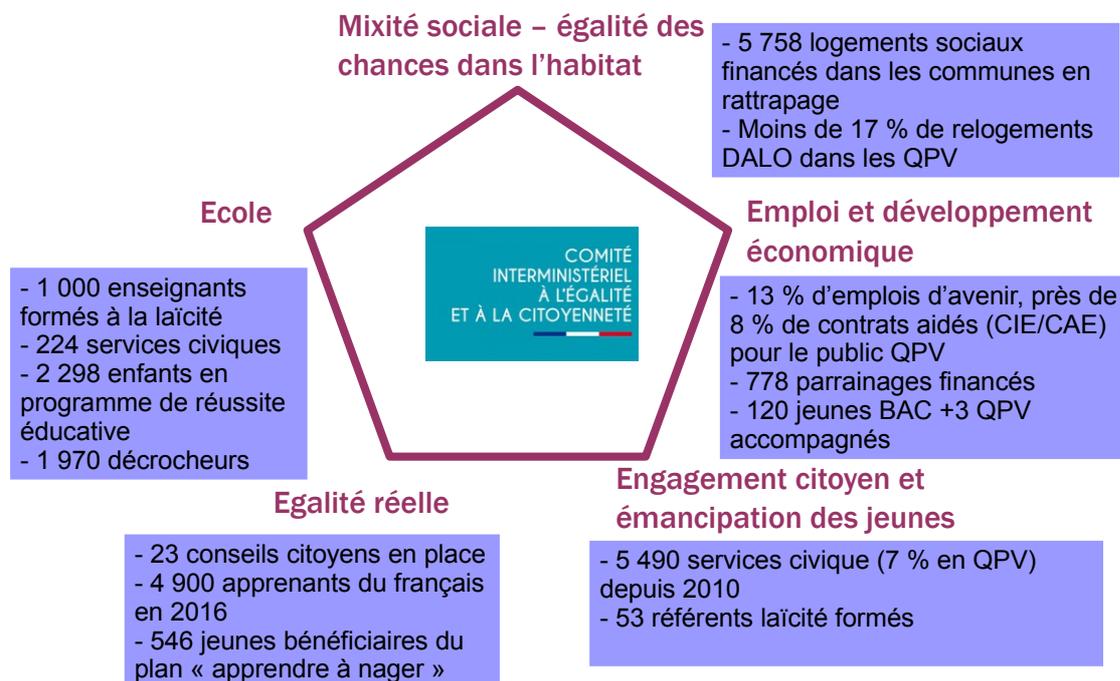
Les trois comités ont décidé de plus de 65 mesures pour l'école, le logement, l'emploi, la laïcité, la mixité, la citoyenneté ou, encore, la lutte contre les discriminations. Certaines mesures appellent une mise en œuvre législative : c'est l'objet du projet de loi égalité et citoyenneté, actuellement examiné par le parlement.

L'État a dégagé des moyens supplémentaires pour déployer ces nouvelles mesures en Pays de la Loire :

- 53 référents formés sur les valeurs de la République et la laïcité qui ont à leur tour formé 750 professionnels de terrain dans les associations et plus de 1 000 enseignants,
- 2 676 jeunes en mission de service civique en 2016 dont 8,7 % résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) (5 490 jeunes depuis 2010),
- 778 parrainages financés dont 251 au bénéfice des résidents des quartiers prioritaires (32 %),
- 120 jeunes diplômés (BAC +3) des quartiers prioritaires ont bénéficié d'un accompagnement renforcé pour la recherche d'emploi,
- 2 298 enfants scolarisés dans les établissements du réseau d'éducation prioritaire bénéficient du programme de réussite éducative, c'est-à-dire d'un accompagnement individualisé en liaison avec les familles. Les actions visent à surmonter ou atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite scolaire et éducative du jeune concerné,
- 55 enseignants supplémentaires dans l'académie pour faciliter la scolarisation des moins de 3 ans.

Des rencontres citoyennes sont organisées d'ici le 15 octobre à destination des 23 conseils citoyens qui ont été créés pour favoriser la participation des habitants dans les quartiers prioritaires et des 90 adultes-relais qui sont des médiateurs de quartiers employés par des associations de proximité ou des collectivités.

Les emplois aidés, largement financés par l'État, sont tout particulièrement mis en œuvre dans les quartiers prioritaires : depuis le début de l'année, 414 contrats d'accès à l'emploi (secteur non marchand) et 277 contrats initiative emploi (secteur marchand) bénéficient aux résidents des QPV. 152 emplois d'avenir, également cofinancés par l'État, bénéficient aux jeunes de ces quartiers.



Plus d'informations sur :

<http://www.ville.gouv.fr/>

<http://www.cget.gouv.fr/mots-cles/ciec>

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 20 92 - pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr